

ABONNEMENT.

Sauumur. En an. 30 fr. Six mois 18 Tros mois 8

Poste :

En an. 35 fr. Six mois 18 Tros mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste. et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. 20 c. Réclames. 30 Faits divers, 75

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 22 NOVEMBRE 1884.

A LA CHAMBRE

Hier, M. Jules Ferry s'est risqué au Palais-Bourbon, et il lui en a coûté.

A peine la séance est-elle ouverte que M. Clémenceau paraît à la tribune avec un projet de résolution tendant à ordonner la publication d'une partie du procès-verbal de la séance tenue, le 6 novembre, par la commission du Tonkin.

Il s'attache à démontrer que le secret imposé à la commission n'est justifié ni par des intérêts d'ordre militaire, ni par des intérêts d'ordre diplomatique.

La commission est moins renseignée que la Chambre sur la question de savoir si M. Jules Ferry a sollicité la médiation de l'Angleterre.

L'orateur avait adressé à M. Ferry la question suivante :

« Quelles sont les prétentions de la Chine? »

Est-il possible de prétendre que la réponse à cette interrogation puisse être cachée à la Chambre?

La Chambre a été trompée; ne veut-elle pas enfin connaître la vérité? Qu'elle prenne garde que le pays lui dise: vous avez été trompée parce que vous l'avez voulu.

M. Ferry prend la parole :

— Si j'apportais, dit-il en substance, les pièces dont il vient d'être question, vous verriez à quel degré de puérité et de mesquinerie est tombée l'opposition antiministérielle. On m'interpelle aujourd'hui parce que j'ai substitué le verbe je crois au verbe convaincu.

— C'est faux! c'est faux! s'écrie impérieusement M. Clémenceau. J'invoque le témoignage de tous nos collègues de la commission, de tous! entendez-vous? Aucun d'eux ne se lèvera pour me démentir.

L'extrême gauche applaudit à outrance, tandis que les ministériels restent silencieux.

— Cet incident, reprend le ministre, serait une raison de plus pour apporter ici les pièces du débat: je le ferais volontiers si un intérêt supérieur ne me l'interdisait. Je demande le rejet de la proposition de M. Clémenceau.

Et M. Ferry quitte la tribune, salué par une trentaine d'applaudissements seulement.

M. Clémenceau lui succède. — Il me serait facile, dit-il, d'expliquer pourquoi la déclaration faite devant la commission gênait M. le président du conseil...

M. Jules Ferry. — Nous verrons cela, monsieur. Vous pouvez me poser toutes les questions que vous voudrez.

M. Clémenceau: Eh! qui m'assure que vous ne démentiriez pas encore vos explications?

Quant à moi, ajoute le chef de l'extrême gauche, j'ai invoqué le témoignage de tous mes collègues de la commission. Pas un ne s'est levé pour me démentir.

Puis, se tournant vers les autres: Dans une entreprise dont vous ignorez les moyens et le but, voulez-vous, oui ou non, connaître la vérité?... Rappelez-vous le Mexique. Vous allez émettre un vote décisif, un vote dont peut dépendre l'avenir de la République.

De nouveau M. Jules Ferry monte à la tribune.

La Chambre, dit-il, a le droit d'être renseignée sur les dispositions de la Chine, et je la renseignerai à ce sujet; mais je ne puis accepter de renseigner la Chine sur les dispositions de la France.

M. Clémenceau: Interrogez M. Franck-Chauveau? N'a-t-il pas reconnu que les rectifications de M. Jules Ferry dans le procès-verbal modifiaient le sens de la déclaration faite par le ministre? N'a-t-il pas prononcé, au sein de la commission, ces paroles: « Si ce texte (le texte altéré) est maintenu, je me dégagerai du secret »?

L'orateur donne lecture d'une partie du procès-verbal à l'appui de ses affirmations. Retour offensif de M. Ferry. Pourpre de colère, le président du conseil s'écrie :

« On m'amène à dire une chose que je ne devrais pas dire. La différence dénoncée par M. Clémenceau entre les deux textes consiste en ceci: Dans la rédaction primitive se trouvaient ces mots: « Je suis convaincu que... » Dans la seconde rédaction j'ai substitué ces autres mots: « Je crois que... » Et à la suite se trouve cette phrase: « Mais, surtout, il ne faut pas le dire aux Chinois... »

M. Clémenceau bondit à la tribune. Ce n'est pas exact! crie-t-il au président du conseil, ce n'est pas exact! Interrogez M. Franck-Chauveau; il vous dira que la rectification de M. le président du conseil a entièrement modifié le sens de sa déclaration. Si on le nie davantage, je serai obligé de prouver que je n'ai pas menti, et alors...

L'orateur achève par un geste qui signifie: Je me tiendrai pour dégagé du secret et je parlerai.

Au milieu des cris: la clôture! la clôture! M. Clémenceau constate que M. Leroy ne l'a pas démenti.

La clôture du débat est ensuite votée, et le scrutin ouvert sur un projet de résolution tendant à obtenir la publication de l'interrogation de M. Clémenceau et de la réponse de M. Jules Ferry parmi les pièces annexes qui seront distribuées à la Chambre.

C'est cette publication qui dira qui ment, crie M. Georges Perrin.

Le projet de résolution est repoussé par 283 voix contre 212.

Le ministère a obtenu la majorité, mais un déplacement d'une trentaine de voix aurait suffi pour provoquer sa chute.

Profitant de son maigre succès, M. Jules Ferry s'empresse d'aller au devant de l'interpellation de M. Andrieux.

Voici M. Andrieux à la tribune; il lit les paroles qu'il a, dit-il, textuellement écrites au cours des explications de M. Ferry: « Pour 1886, on n'échappera pas à la nécessité de nouveaux impôts. Si nous n'en proposons pas cette année, c'est, vous le savez, parce que nous allons entrer dans une période d'élections. »

Je déclare sur mon honneur, ajoute-t-il, que cette reproduction est textuelle.

M. Jules Ferry se tient coi.

Ainsi donc la question est définitivement jugée et M. Jules Ferry convaincu, une fois de plus, de mensonge.

Chronique générale.

UNE VIOLATION DE LA LOI.

M. Etienne Flandin, avocat général à Pau, candidat opportuniste au premier tour de scrutin dans l'arrondissement d'Avallon, dans une lettre qu'il adresse à ses électeurs, déclare se retirer de la lutte.

Il ne reste donc en présence que le candidat conservateur, M. Garnier, et le radical, M. Hervieu, seulement ce citoyen a un défaut grave: il est inéligible.

La loi, qui est formelle, exige que six mois pleins se soient écoulés entre la démission d'un préfet ou d'un sous-préfet et sa candidature dans son ancien département ou arrondissement.

Or, M. Hervieu était, il y a quelques semaines, sous-préfet d'Avallon.

Les républicains le savent et l'avouent; mais ils craignent tellement le succès du candidat conservateur, qu'ils sont unanimes à recommander aux électeurs de voter pour l'inéligible.

CURIOSITÉS BUDGÉTAIRES.

La Patrie a fait dans le budget des affaires étrangères une découverte assez curieuse.

M. de Choiseul, rapporteur de ce budget, annonce que le cabinet du ministre coûte aujourd'hui 64,300 fr. En 1882, il en coûtait seulement 33,400.

Rendons grâce à M. Ferry! la dépense n'a pas tout à fait doublé en deux ans. Il n'a pas gardé dans tous les services cette modération... relative.

Il est vrai que M. le président du conseil

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

ARIOLKA

Souvenirs de Russie

Tout à coup j'entends un froissement de branches d'arbres et un piétinement sur les feuilles sèches, j'écoute frémissante... Un secours humain peut-être! Une nouvelle crainte refroidit aussitôt ce premier élan... Il y a aussi des bandits dans ce premier élan... On en a parlé souvent devant moi! D'un naturel peu accessible à la peur, j'y ai à peine cru... et cela va peut-être se montrer à mes yeux comme une réalité terrible.

Ils me tuent; ah! je préfère cette mort à celle que me réservent les loups... J'écoute, en proie à la plus vive appréhension, car mon sort touche à l'heure suprême, tout dépend de ce qui va surgir ici.

Ce n'est pas un pas humain, mais bien celui d'un animal; cette respiration haletante... Mon sang se glace dans mes veines. Déjà les loups sans doute... Qu'ont-ils besoin d'attendre la nuit, ne suis-je pas dans leur domaine? O ma patrie! ma famille! mes amis, adieu!... Sait-on ce qu'une créature humaine peut souffrir en pareils moments?

Le bruit se rapproche, j'entends un bond, les battements de mon cœur se précipitent, je regarde folle de terreur. Et que vois-je? Ariolka, mon fidèle Ariolka qui s'élance sur moi en poussant des cris de joie!

Je le prends dans mes bras et l'embrasse avec la plus vive effusion dont j'aie été capable de ma vie en versant des larmes de reconnaissance.

Bon Ariolka, merci! tu me sauves la vie! et après avoir répondu à ses caresses, oubliant toutes mes angoisses, mes fatigues:

— Ariolka, lui dis-je en russe; rentrons à la maison...

Il prend alors le chemin que lui dicte sa fantaisie, à travers le bois, où il passe facilement, je me fait jour à grand-peine, et je laisse aux branches une partie de mes vêtements et un peu de moi-même; mais que m'importent ces légères meurtrissures?

Enfin nous quittons le bois et je me trouve dans un champ de seigle, à une verste de la maison de l'intendant.

Il était dix heures du soir, mes pieds étaient ensanglantés, ce fut avec beaucoup de peine que j'arrivai chez Matriona, où je voulais reprendre des forces avant de me présenter au château.

Pendant qu'on me servait un thé délicieux, j'appris que tout le village était à ma recherche depuis longtemps et que la famille de Selloff,

arrivé à neuf heures, était dans la plus grande inquiétude de ma disparition. L'intendant et sa famille allèrent aussitôt prévenir les seigneurs et les paysans.

Nobles cœurs! malgré toute votre bonne volonté, sans Ariolka j'étais irrévocablement perdue.

J'eus bientôt réparé mes forces et je me hâtais de revêtir un costume de Matriona pour revoir plus vite mon élève bien-aimée et sa famille, mais la jeune malade ne cessait de me parler de son amour. M^{me} de Stéïl avait bien raison de dire: « L'amour est l'égoïsme à deux ». En quoi l'intéressait mes souffrances de la journée?

— Vous l'avez vu ce matin, disait-elle, vous avez compris que je l'aime.

— Oui, et il faut me dire pourquoi vous ne pouvez l'épouser et cacher ainsi votre affection?

— Parce qu'il est fils d'un riche marchand de Saratov qui ne veut pas qu'il se marie à une fille sans dot, et désobéir à son père lui porterait malheur.

— C'est aussi parce que vous êtes malade?

— Oh! le bonheur me guérirait bien vite! Grâce à ma mauvaise santé je peux rester ici et le voir souvent, tandis que si M^{me} de Selloff m'emmenait à Moscou, il pourrait m'oublier. Par pitié, ne révélez pas mon amour à Sophie, il m'a rendu si ingrate envers elle!

Qu'on juge de ma joie en me retrouvant au milieu de cette aimable et chère famille de Selloff devant un samovar fumant, racontant toutes les péripéties de cette horrible journée.

Malgré notre lassitude à tous, nous prolongeâmes la veillée pour parler de tout ce qui s'était passé depuis notre séparation. Sous l'influence de ce bonheur du retour après de si affreuses craintes, je crus l'occasion favorable de révéler le secret de Matriona, suppliant M^{me} de Selloff de sauver cette jeune fille. Je savais bien que je ne ferais pas appel en vain à son bon cœur et à sa générosité.

En effet, quelques jours après, M. de Selloff se rendait à Saratov et faisait disparaître les obstacles à ce mariage avec ce talisman magique appelé reubles là-bas et billets de banque ici.

Le lendemain, Sophie et moi, annonçons à Matriona que si elle était assez forte avant notre départ, c'est-à-dire dans cinq semaines, on célébrerait ses fiançailles... Jamais ordonnance des plus fameux docteurs de toutes les universités de la terre ne produisit une cure aussi rapide et aussi radicale.

Ainsi que la promesse leur en avait été faite, les fiançailles de Matriona et de Fédor eurent lieu à l'époque indiquée, et ce fut pour moi une cérémonie d'autant plus curieuse que je n'en avais aucune idée.

Toute la famille du fiancé arriva de Saratov

se contente d'attacher dix-sept agents à son cabinet. C'est petit et mince à côté de l'illustre Waldeck-Rousseau, qui en entretient vingt-huit.

Qu'est-ce que les ministres peuvent bien faire de tous ces attachés ?

Le conseil municipal de Saint-Denis a décidé de léguer l'hôpital ; mais, en présence de l'épidémie, le maire a déclaré qu'il serait bon de garder les sœurs. On les renverra après le choléra. Le conseil a adopté. Braves républicains !

LES NOUVEAUX IMPÔTS.

M. Henry Maret, directeur du *Radical* et membre de la commission du budget, publie, dans son journal, la note suivante :

« M. Jules Ferry, président du conseil, ayant nié impudemment, en séance publique, le propos tenu par lui dans la commission du budget, et entendu par nous tous, je crois devoir, une fois de plus, reproduire ici ses paroles textuelles :

« Messieurs, a-t-il dit, vous savez bien que vous ne pouvez échapper à de nouveaux impôts. Comme l'année dans laquelle nous entrons est une année d'élections, il n'en faut point parler ; mais vous serez obligés d'y revenir. »

« J'affirme que M. Ferry a prononcé ces paroles. Je l'affirme sur mon honneur, qui vaut peut-être bien celui de l'homme qui a érigé en pleine tribune le mensonge en vertu politique. »

» Henry MARET. »

AFFAIRES DE CHINE.

On a annoncé la prise de Tamsui, qui était fautive ; on a annoncé la médiation anglaise et l'ouverture de négociations avec la Chine, — cela est faux encore.

Les dépêches de Londres nous prouvent aujourd'hui qu'on nous a abusés en nous berçant de pareilles espérances. « Il n'y a aucun pourparler sérieux. »

Du reste, nous avouons franchement que nous n'attendons rien de bon de l'Angleterre. Des siècles d'expériences nous apprennent que tout arrangement combiné avec cette puissance ne peut être favorable qu'à elle et non à nous. Nous sommes des dupes quand nous négocions avec le Foreign-Office.

Il faut donc nous résigner à voir cette affaire de Chine traîner longtemps sans succès décisif. L'amiral Courbet dit depuis deux mois qu'il ne peut rien faire sans renforts. Or, quand les renforts arriveront, la Chine, de son côté, aura amené sur les points menacés des forces considérables. Nous repousserons ses attaques ; mais nous aurons perdu du monde par le feu et par les maladies ; et tout sera à recommencer. Chaque mois aura ses petits combats et sa demande de renforts. Avec le système

suivi, la guerre de Chine peut durer des années.

L'Angleterre est trop satisfaite de voir nos embarras pour qu'elle nous aide à en sortir.

Le *National* a publié une correspondance d'une date déjà ancienne, mais qui montre combien les déclarations optimistes du général Millot étaient peu exactes. Nous détachons de cette correspondance le passage suivant :

« Nous sommes actuellement obligés de nous garder au Sud, et, chose plus grave, de faire de sérieux préparatifs de défense vers l'Est et le Nord. Une invasion chinoise se dessine par Lang-Son et Cao-Bang. Déjà 15 à 20,000 réguliers ont atteint Phu-Lang-Tuong, et d'autres contingents, également nombreux et bien armés, descendent du Quang-Si vers Thai-Nguyen. Enfin, le Yunnan paraît vouloir agir par la rivière Noire et les défilés des montagnes de Son-Tay. »

« Une grande animation règne en ce moment dans le corps expéditionnaire. Des détachements, pris dans les garnisons des places fortes de l'Ouest, se dirigent vers Phu-Lang-Tuong menacée, laissant dans nos citadelles des forces qui sont insuffisantes. »

« Les rebelles annamites prennent chaque jour plus d'audace, et bientôt notre petite armée se trouvera entourée d'un cercle compact de réguliers, de Drapeaux-Noirs et de bandes indigènes qu'elle tiendra sans doute en respect, mais qu'elle sera, pense-t-on, impuissante à forcer. »

« Le climat a fait de grands ravages dans nos régiments africains. C'est avec un sentiment pénible que l'on assiste au défilé de notre légion étrangère, composée cependant d'hommes vigoureux et aguerris, mais dont la maigreur et la pâleur font peine à voir. Les plaies annamites et le spleen affectent plus spécialement les tirailleurs algériens, moins résistants que les soldats européens, même pour le soleil. »

« L'opinion générale est qu'il ne faut pas compter sur les tirailleurs tonkinois, recrutés dans la lie de la population et insuffisamment encadrés. Restent donc l'infanterie de ligne et l'infanterie de marine, dont le nombre, malheureusement, vient d'être diminué dans une forte proportion par l'envoi de deux bataillons à Formose. »

« Maintenant que les Chinois paraissent vouloir venger sur nous leurs défaites de Kelung et de Fou-Tcheou, la situation n'est pas brillante, et si on ne se décide pas à envoyer une nouvelle brigade au Tonkin, l'année qui vient de s'écouler n'aura pas fait faire un pas à notre entreprise. »

« Le commandement, par bonheur, est bon aujourd'hui. Le général Brière de l'Isle est un homme droit et de bon sens, et l'activité du général de Négrier est connue. Il inspire à tous une grande confiance. »

étaient de bons marchands russes, pour la plupart d'une grosseur prodigieuse, vêtus de leurs caftans neufs ; leurs femmes dans leurs plus beaux atours et les dents bien noires (c'est une beauté chez elles) ; des jeunes filles charmantes portant des couleurs éclatantes, le noir étant défendu à toutes les fêtes, surtout à celles de l'Empereur, parce que c'est d'un mauvais présage. Des seigneurs des environs de Penza avaient été invités, ce qui donnait au château la plus vive animation.

Les présentations eurent lieu ; ensuite chacun s'assit en silence, le malaise était si grand que personne n'osait élever la voix.

Le pope entra ; les popes russes avec leurs longs cheveux peu soignés, leur mépris de la propreté, leur passion pour les spiritueux, sont des êtres à part. Celui de Marisiva était un très-brave homme ; mais nous ne pouvions lui pardonner de n'avoir jamais su ou voulu se servir des mouchoirs que nous lui avions offerts après les avoir ourlés à son intention.

Tous les assistants passèrent aussitôt dans le grand salon, pièce vraiment immense. Sur une table se trouvait une image du Christ et un gâteau surmonté d'une salière.

Le prêtre les bénit, puis se mit à psalmodier du slave d'une voix nazillarde et antiharmonieuse, pendant que les fidèles faisaient de pieuses révérences et un nombre infini de signes de croix.

Ensuite le pope appelle M. de Selloff, qui représente le père de la fiancée et lui donne l'image sainte ; puis M^{me} de Selloff, en qualité de mère, prend le gâteau et le sel, symboles de douceur et d'amertume.

Les fiancés s'approchent d'eux, font le signe de la croix, s'inclinent trois fois jusqu'à terre, toujours pour le Père, le Fils et le Saint-Esprit, et embrassent tour à tour le Christ, le sel et ceux qui les tiennent.

Le père et la mère de Fédor remplacent M. et M^{me} de Selloff, et la même cérémonie se répète.

Alors le pope prend l'image du Christ, l'élève pour la présenter à l'adoration de tous, fait le signe de la croix, bénit les futurs époux, leur fait échanger leurs anneaux, puis leur dit à haute voix :

— Embrassez-vous.

Lorsqu'ils ont obéi, le fiancé embrasse tous les hommes, et la fiancée toutes les femmes.

On passe ensuite dans une autre salle. Le jeune couple se place sur un canapé qui se trouve au beau milieu de la pièce et l'on sert le champagne. Chaque personne va saluer l'heureux couple et toaster avec le jeune Fédor, qui, à force de tenir tête à tant de félicitations, commence à se montrer très-ému et à tenir son verre d'une main tremblante.

Après le champagne, on apporte des fruits et du thé dans le plus beau samovar de la maison ; il

ÉTRANGER

ALLEMAGNE. — Dans le discours du trône, prononcé avant-hier à Berlin, à l'ouverture de la session du Parlement allemand, l'Empereur exprime sa satisfaction touchant le progrès de l'œuvre de la réforme sociale annoncée dans le message de 1884.

Le passage du discours concernant les affaires extérieures est ainsi conçu :

« D'accord avec le gouvernement français, j'ai invité les représentants de la plupart des nations maritimes à se réunir ici pour discuter les moyens par lesquels on pourrait développer le commerce avec l'Afrique et le mettre à l'abri des perturbations causées par les difficultés internationales. »

« L'empressement avec lequel les gouvernements intéressés ont accepté cette invitation est une preuve des dispositions amicales et de la confiance dont tous les Etats étrangers sont animés vis-à-vis de l'empire allemand. »

« La bienveillance de ces Etats envers nous provient de ce qu'ils reconnaissent que les succès militaires que Dieu nous a accordés ne nous entraînent pas à essayer de faire le bonheur des peuples autrement qu'en cultivant la paix. »

« Je suis heureux de voir ce fait reconnu, et je me réjouis particulièrement en constatant que l'amitié qui m'unit aux souverains de l'Autriche et de la Russie, avec lesquels je suis spécialement lié par les traditions de famille, par la parenté, et par le voisinage, a pu être scellée à Skierniewice d'une façon telle que je puis considérer comme certain qu'elle ne sera pas troublée de longtemps. »

« Je remercie le Tout-Puissant de cette certitude et de la solide garantie qu'elle fournit à la paix. »

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 21 novembre.

La situation du marché s'améliore encore aujourd'hui. Hier les tendances étaient déjà bonnes ; mais le progrès est marqué. Le choléra n'inspire plus aucune crainte, et tout le monde essaye avec énergie de provoquer une sérieuse reprise des affaires. Les rentes surtout sont disposées ; également l'Italien et la Banque ottomane ; le reste des valeurs est inerte.

Le 3 0/0 fait 78.77 et 78.85, le 4 1/2 108.37, l'amortissable 80.35.

Le Crédit Foncier se maintient à 1,307. La situation de cet établissement amènera forcément une amélioration nouvelle de ce titre.

Les obligations Foncières et Communales donnent lieu, comme de coutume, à de nombreuses transactions.

Les Communales nouvelles montent à 441 fr., la Banque de France cote 5,200, la Banque de Paris reste à 720.

La Banque d'Escompte gagne 10 fr. à 530 ; c'est là le début d'une hausse qui s'accroîtra davantage.

La Société Générale est bien tenue à 452.

Les Chemins de fer français sont en progrès sensible : le Lyon cote 1,225, le Nord 1,647, l'Orléans 1,320, le Midi 1,162, l'Ouest 827, l'Est 763.

était si grand que deux domestiques eurent toutes les peines du monde à le hisser sur la table...

Enfin un souper magnifique termina la fête. Avec quel appétit on absorba les mets les plus variés et les plus abondants ! On but les meilleurs vins de France.

La conversation était d'un absurde dont on n'a pas l'idée. Les Russes ont toujours peur d'exprimer leurs pensées ; les marchands surtout. Aussi n'échangent-ils que des proverbes, véritables coq-à-l'âne qui n'ont aucun sens et auxquels ils ne comprennent rien eux-mêmes.

Les seigneurs de la campagne aiment surtout à causer gastronomie et s'en acquittent très-bien...

Le repas achevé, l'usage russe qui supprime les formules de politesse dans les intervalles pour les réserver à la fin, exige que chaque convive aille remercier le maître et la maîtresse de maison en leur baisant la main pendant qu'ils boivent la joue....

Ce que l'on s'embrasse chez cette nation est inouï...

M. et M^{me} de Selloff reçurent noblement toutes ces marques de respect, et moi aussi qui ne m'y attendais guère ; mais n'avais-je pas joué un rôle dans cet heureux dénouement ?

Les fiancés me demandèrent ce qu'ils pouvaient faire pour m'être agréables.

— Une seule chose, mes amis ; avoir bien soin

Chronique militaire.

Par décision ministérielle du 15 novembre 1884, M. Marchand, lieutenant-colonel du 92^e régiment de ligne, a été nommé commandant de l'Ecole militaire de Saint-Maixent, en remplacement de M. Lebrun, colonel du 145^e de ligne, qui a accompli quatre années d'exercice dans ces fonctions.

Les commandants de corps d'armée viennent de recevoir des instructions du ministre pour fournir des propositions d'officiers supérieurs et subalternes pour le corps expéditionnaire du Tonkin.

Ces instructions recommandent d'une façon toute spéciale de s'attacher à la vigueur et à l'état de santé des officiers à proposer.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Harmonie Saumuroise.

Concert du dimanche 23 novembre 1884, à 2 heures du soir,

PLACE DE LA BILANGE.

Programme.

1. Les Volontaires, pas redoublé... MÉTRA.
2. Hommage à l'Alsace-Lorraine, grande fantaisie..... BLÉGER.
3. Le Rossignol, valse pour petite flûte..... SELLENICK.
4. Lucie de Lammermoor, fantaisie. DONIZETTI.
5. Thème et variations pour piston. RODR.
6. Mosaïque sur la Fille du Régiment..... DONIZETTI.
7. Les Sans-Soucis, polka..... X.

En cas de mauvais temps, le présent programme servira pour le dimanche suivant.

INSTITUTION SAINT-LOUIS.

L'Institution Saint-Louis de Saumur a présenté quatre élèves aux derniers examens du baccalauréat ès-lettres ; trois ont été déclarés admissibles, MM. Gigon, Priou et Thoreau.

Hier, M. Bosselin, de Paris, agissant au nom de M. Servat, a été déclaré adjudicataire, pour trois ans, à partir du 1^{er} janvier 1885, des droits de place dans les rues et marchés de la ville de Saumur, pour la somme de 32,500 fr.

La mise à prix avait été de 25,000 fr., d'après la décision du Conseil municipal.

Il y a eu quatre soumissionnaires qui ont poussé les enchères.

UNE EXCELLENTE MESURE

Depuis l'apparition du froid et en prévision du rigoureux hiver qui nous menace, on prend, à Paris, une mesure que nos édiles pourraient également adopter.

d'Ariolka, puisque nous sommes obligés de nous séparer. C'est à lui bien plus qu'à moi que vous devez votre bonheur...

Ils me promirent (et ils ont tenu leur promesse) de le traiter durant toute sa vie comme un animal sacré.

Le jour suivant, grand émoi dans le village, nous quittions Marisiva ! Ma vieille compatriote surtout pleurait amèrement. J'étais pour elle la dernière lueur de la patrie qui s'éteignait : l'ombre redescendait dans son âme.

Mais, moi, dois-je l'avouer ? la plus cruelle, la plus douloureuse séparation fut celle d'Ariolka : il m'avait sauvée d'une mort affreuse, il avait adouci les tristesses de l'exil. Que n'aurais-je pas donné pour l'emmener avec moi ?

Hélas ! c'est impossible. Une chose pourtant, calma le déchirement de mon cœur, — car l'égoïsme humain reprend toujours ses droits, — nous allions revoir la France ! Toutes choses s'éclaircissaient devant l'image de la patrie !

NELLY HAGER.

FIN.

Dans un petit restaurant.
— Eh, monsieur, vous emportez un bol en argent !
— Oh ! mille fois pardon, je croyais que c'était mon chapeau.

Des tas de sable sont disposés, de distance en distance, sur les places, les boulevards, les ponts et les principales rues. Ce sable est destiné à être répandu sur la voie publique en cas de verglas, afin de faciliter la circulation et d'éviter de trop fréquents accidents.

Ecole de Tir du 3^e bataillon du 70^e régiment territorial d'infanterie, à Saumur.

Grand CONCOURS de Tir à la carabine, les 9, 13, 16 et 20 novembre 1884.

Maximum des points : 25.

- 1^{er} prix : Une carabine Warnant de 9 mil. — M. Davy, 25 points.
 2^e prix : Un revolver bull-dog. — M. Bidault, 24 points, écart 0^m010.
 3^e prix : Un revolver Lefauchaux, crosse sculptée. — M. Puichaud, 24 points, écart 0^m105.
 4^e prix : Un revolver Lefauchaux, crosse unie. — M. Carreau, 24 points, 0^m014.
 5^e prix : Un volume, le *Livre du chasseur*. — M. Perreau, 24 points, 0^m015.
 6^e prix : Une médaille dorée, avec diplôme. — M. Pelou, 24 points, 0^m014.
 7^e prix : Une médaille argentée, avec diplôme. — M. Ménagé, 24 points, 0^m018.
 8^e prix : Une médaille bronzée, avec diplôme. — M. Milon, 23 points, 0^m019.
 9^e prix : Une épingle de tir, en argent. — M. Bénard, 23 points, 0^m023.
 10^e prix : Une épingle de tir, en argent. — M. Boucheau, 23 points, 0^m025.
 11^e prix : Une gravure. — M. Million, 23 points, 0^m026.
 12^e prix : Une gravure. — M. Juette, 23 points, 0^m029.

Le Directeur du Tir,
G. DOUSSAIN.

ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS.

Demain dimanche 23 novembre, à 1 h. 1/2, salle du Cirque, 207^e Concert Populaire (7^e de l'abonnement).

Le programme se compose de : *Un jour d'été à la campagne*, de N.-W. Gade; l'Entracte de *l'Épée du roi*, de A. Coquard (le solo de violoncelle par M. P. Weber); *Méditation pour orchestre*, de Ch. Gounod (le solo de violon par M. A. Thibaud); l'Ouverture de *Roi Manfred*, de C. Reinecke; le ballet de *Paris et Hélène*, de Gluck; une Marche de Lackner.

Tous les morceaux ci-dessus seront exécutés pour la première fois par l'orchestre de l'Association artistique.

Nous lisons dans *Angers-Revue* :

« Dimanche, 30 novembre, l'Association Artistique d'Angers fera entendre une œuvre importante de M^{me} Augusta Holmès qui avait bien voulu lui confier, l'année dernière, la

première audition de *POLOGNE* dont on n'a pas oublié le succès retentissant. Cette œuvre nouvelle dont nous aurons la primeur a pour titre : *LUTECE*. C'est une symphonie dramatique en trois parties, écrite pour soli, chœurs et orchestre. M^{me} Duvivier, de l'Opéra; M. Auguez, de l'Opéra, et M. Grandville, chanteront les soli. — Les chœurs seront composés de choristes du Théâtre, de la Société Sainte-Cécile et de 40 enfants des écoles communales. Cela formera avec l'orchestre un ensemble de 150 exécutants. — La presse parisienne sera conviée à cet événement artistique important.

» Une seconde et dernière audition de *LUTECE* aura lieu le lendemain soir, lundi 1^{er} décembre. »

Le sieur Marchesseau, qui avait été arrêté à Vannes, où il venait d'arriver comme receveur des postes, pour des faux et des détournements commis au préjudice de son administration, avec la complicité de la receveuse des postes de Saint-Lambert-du-Lattay, a été condamné samedi, par la Cour d'assises d'Angers, aux travaux forcés à perpétuité. Sa complice, Eulalie Morestin, a été condamnée à cinq ans de réclusion.

POITIERS.

La Société Chorale, pour fêter la Sainte-Cécile, chantera demain dimanche, à 11 heures précises, dans l'église de Montierneuf, la messe solennelle de Gounod, avec le concours des dames de la ville.

Les soli seront dits par M^{me} Boidin et M. Henri Poissais et Texereau.

NANTES.

A l'occasion de la fête de Sainte-Cécile, l'Orphéon Nantais exécutera demain dimanche, dans la basilique de Saint-Nicolas : *Kyrie et Gloria* de Zwozig; *Sanctus et Agnus* de Gounod.

Pendant l'office, une quête sera faite par des membres de l'Orphéon, dont le produit sera affecté au soulagement des familles atteintes par l'épidémie.

LE CHOLÉRA A NANTES.

Situation sanitaire de la ville de Nantes, le 20 novembre, de minuit à minuit :

Nombre de personnes atteintes en ville : 3, dont 2 enfants. — Nombre de décès, 1. Aux pavillons d'isolement de Saint-Jacques : 3 entrées, 7 sorties, 1 décès.

Un triste accident, dû à l'imprudence des victimes, est arrivé à Vannes.

Deux aides cuisiniers qui logeaient près des casernes de la route de Rennes, dans une cabane en planches, ont, avant de se coucher, allumé du charbon de bois dans un poêle de fonte placé au milieu de l'appartement. Le poêle n'ayant pas de tuyau de dégagement à l'extérieur, les gaz provenant

de la combustion se sont concentrés dans la cabane et ont asphyxié les dormeurs. Le matin, quand le cantinier, surpris du retard de ses aides, vint pour les réveiller, ces derniers avaient succombé.

UN BACHELIER DE 14 ANS.

On lit dans l'*Indépendance bretonne* de Saint-Brieuc :

« M. Auguste Liégard, fils de notre compatriote, le docteur Liégard, auteur de la *Flore de Bretagne*, vient de subir en Sorbonne, avec félicitations de la part du jury d'examen, les épreuves du baccalauréat ès-lettres.

» M. A. Liégard n'étant âgé que de 14 ans, avait été obligé, pour pouvoir se présenter, d'obtenir une dispense d'âge. »

PART A DEUX

COMPLAINTES DES BOULANGERS.

Pourquoi, gouvernants sans malice,
Tout-à-coup vous en prendre à nous ?
Chacun songe à son bénéfice,
Et l'on veut nous régner nos sous.

Si l'on vous ôtait votre office,
Cela vous semblerait peu doux ;
Députés, sans votre service
Pour voyager, que feriez-vous ?

Écoutez la juste supplique
De vos frères en République
Qui bientôt vont mourir de faim.

Éloignez votre dernière heure,
Puisque vous faites votre beurre,
Laissez-nous faire notre pain.

Nous commencerons, dans notre numéro de lundi, la publication d'un feuilleton rempli d'intérêt intitulé : *ROUGET-LE-BRACONNIER*, dû à la plume de M. CH. SAINT-MARTIN, l'auteur du *Lieutenant Andermahr*.

Les scènes historiques de *Rouget-le-Braconnier* se passent en Anjou.

Nous recommandons le *Sagou de l'Inde*, qu'on trouve à l'ÉPICERIE CENTRALE, comme le meilleur des potages; délicat, savoureux, de digestion facile, est mis à la portée de tous par la modicité de son prix, 0,60 c. le paquet de 500 grammes pour 30 potages.

En vente chez tous les libraires et dans les kiosques

LA MUSIQUE DES FAMILLES

JOURNAL ILLUSTRÉ PARAISSANT LE JEUDI
Le numéro : 25 centimes.

Tous les jeudis paraît le numéro, donnant huit pages de musique et huit pages de texte illustré, total seize pages.

Le numéro à 25 centimes renferme pour deux francs de musique, soit plus de cent francs de musique par an. — Abonnements d'un an : Paris, 12 fr. — Départements, 14 fr.

Très-belle prime aux abonnés.
Un numéro est envoyé gratis et franco sur demande au directeur du journal, 78, boulevard Saint-Michel, Paris.

Théâtre de Saumur.

Association Artistique d'Angers (8^e année).
J. BRETON, administrateur.

Lundi 24 novembre 1884,

La Traviata

Grand opéra en 4 actes, traduction française de M. E. Dupré, musique de VERDI.

Distribution :

Redolphe d'Orbel..... MM. Grandville.
Georges d'Orbel, son père..... Dechesne.
Le docteur Germon..... Pascaud.
Le baron Raynal..... Bastin.
Le vicomte de l'Étorière..... Demon.
Le marquis d'Orbigny..... Boucher.
Violetta..... M^{me} Dorian.
Clara, son amie..... Dalbret.
Annette, femme de chambre... Savigny.
Amis de Violetta et de Clara, bohémien, maldors et serviteurs.

On commencera par :

LIVRE III, CHAPITRE I^{er}

Comédie en 1 acte,

par MM. Eugène Pierron et H. Auger.

DISTRIBUTION :

Octave Dubourg..... MM. Jazon.
Edmond de Mailly..... Recurt.
Lucile..... M^{lle} Savigny.

Bureaux, 7 h. 1/2; rideau, 8 h. 1/2.

Grand-Théâtre d'Angers.

Samedi 22 novembre.

Livre III, Chapitre I^{er}, comédie en 1 acte.

IMMENSE SUCCÈS

Lakmé, opéra en 3 actes, musique de Léo Delibes. (7^e représentation.)

Dimanche 23 novembre.

La Fille du Tambour-Major, opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux.

Cirque-Théâtre d'Angers.

Dimanche 23 novembre.

Jean le Cocher, drame en 7 actes, dont un prologue en deux parties.



TAPIOCA
J. CARRÈRE
NANTES

Qualité Supérieure
En vente dans toutes
les bonnes maisons
d'épicerie et Comestibles

BOURSE DE PARIS.

DU 21 NOVEMBRE 1884.

Rente 3 0/0.	78
Rente 3 0/0 amortissable	80 35
Rente 4 1/2.	104 20
Rente 4 1/2 (nouvelle)	108 40
Obligations du Trésor.	509

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Étude de M^e PINAULT, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

DEUX MAISONS

Sises à Saumur,

L'une, rue Beaurepaire, n^o 14, avec étages; l'autre, rue de la Marmaillette, n^o 19, avec remise, écurie, cour et jardin.

Grandes facilités de paiements.

S'adresser audit M^e PINAULT, notaire. (879)

A Vendre ou à Louer VASTE MAISON

Place Saint-Pierre.

S'adresser à M^e PINAULT, notaire, ou à M. PIRON, à Tours. (819)

A VENDRE

UN PRESSOIR TROYEN

Tirant de 8 à 12 barriques.

S'adresser à M. Marie POITOU, à la Rochecoutant, commune de Tigné, par Vihiers. (877)

Étude de M^e GIRAULT, notaire à Bourgueil.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M^e GIRAULT, notaire à Bourgueil,

Le dimanche 30 novembre 1884, à 1 heure du soir

MAISON BOURGEOISE

A la Villatte, faubourg de Bourgueil,

Comprenant : rez-de-chaussée, 1^{er} étage, greniers, cellier, vastes communs, cour et jardin clos de murs. Convient à toute espèce de commerce, comme à un rentier.

Pour traiter, avant l'adjudication, s'adresser : à M. Paul GIRARDEAU, courtier en vins à Bourgueil, à M^e FLEURBAU et audit M^e GIRAULT, tous les deux notaires à Bourgueil.

A CÉDER

Un Fonds de Commerce

D'ÉPICERIE, MERCERIE, ETC.,

Situé aux Rosiers (Maine-et-Loire).

S'adresser à M. MATIFAS, qui l'exploite actuellement. (732)

Étude de M^e TAUGOURDEAU, notaire à Montreuil-Bellay.

A CÉDER

DE SUITE

Pour cause de changement de position,

UN

MAGASIN DE MERCERIE

Bonneterie, Chaussures et Confections,

Parfaitement achalandé,

Situé dans un chef-lieu du canton de l'arrondissement de Saumur.

On vendrait également la maison où s'exploite le fonds de commerce, au gré du cessionnaire.

Facilités de paiement.

S'adresser audit M^e TAUGOURDEAU, notaire. (875)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1885.

LE MAGASIN

Occupé actuellement par M. MOUTRAUX, Grande-Rue, n^o 1.

S'adresser chez M. LARDÉ, dans la même maison. (611)

A VENDRE

BEAU JARDIN

Maisonnette et onze ares

Enclos de murs,

Rue de l'Abattoir,

Dépendant de la succession de

M. Noël GIRARD.

S'adresser à M^e BRAC, notaire.

A VENDRE

Un JARDIN, situé sur la route de Saint-Lambert, avec une MAISON, contenant deux chambres et un hangar.

S'adresser à M^{me} veuve NANCEUX.

A LOUER

PRÉSENTEMENT

UNE MAISON

Située à Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu, 13,

Comprenant 11 pièces : salon, chambres à feu, cabinets, cuisine, décharge;

Cour, cave en roc, jardin clos de murs.

S'adresser à M. DÉZÉ, libraire, rue Saint-Jean, Saumur. (467)

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

Ecole d'application de cavalerie

ADJUDICATION

DES

FUMIERS

ET DES DÉPOUILLES DE CHEVAUX

A provenir de l'Ecole de Cavalerie En 1885, 1886 et 1887.

Le SAMEDI 6 DÉCEMBRE 1884, à deux heures du soir, il sera procédé à l'Ecole de cavalerie, bureau du Capitaine-Trésorier, à l'adjudication distincte, sur soumissions timbrées et cachetées, des fumiers et des dépouilles de chevaux à provenir de l'Ecole de cavalerie pour une période de trois années, du 1^{er} janvier 1885 au 31 décembre 1887.

Les cahiers des charges sont déposés dans les bureaux du Capitaine-Trésorier de l'Ecole de cavalerie, où le public sera admis à en prendre connaissance. (874)

M. JULIEN FAVRY, bourrelier, rue d'Orléans, à Saumur, prévient qu'il ne payera pas les dettes que peut contracter sa femme, MARIE TURPIN.

TOURNÉE COMMERCIALE

DES

GRANDS MAGASINS GÉNÉRAUX

DES NOUVEAUTÉS FRANÇAISES ET DE PARIS

Installation provisoire, RUE D'ORLÉANS, salle des Ventes Publiques

SAUMUR

Nous croyons devoir annoncer au public, qu'en raison de son importance, notre Maison vient d'être chargée, par une réunion d'INDUSTRIELS FRANÇAIS, de l'écoulement d'une grande partie de leurs produits.

En conséquence, à partir de **Mardi prochain, 25 Novembre**, il sera fait une vente au détail et à l'amiable, SOUS LA SURVEILLANCE DE M. GAZAVE, administrateur-délégué; afin d'éviter toute confusion, les NOUVEAUX PRIX DE VENTE seront marqués à l'encre rouge.

NOUS DONNONS CI-DESSOUS UN APERÇU DE QUELQUES PRIX DE FABRIQUE :

VALEUR	VENDU	VALEUR	VENDU	VALEUR	VENDU	VALEUR	VENDU	
Mouchoir ourlet, à vignette.....	» f. 25	» f. 05	Mérinos noir, pur laine, grande larg.	2 f. 25	1 f. 45	Roubaix pur laine, grande largeur...	2 f. 25	1 f. 45
Mouchoir — initiales brodées...	» 40	» 10	Cachemire — — — — —	2 50	1 75	Velours ciselé, toutes nuances.....	4 50	2 95
Serviette de toilette, nid d'abeille...	» 40	» 10	Flanelle pure laine, décatie.....	1 50	» 95	Flanelle de Mouy, grande largeur...	4 75	2 75
Torchon essuie-main, fil... le mètre	» 45	» 20	Flanelle — — — — —	2 25	1 45	Bandes fourrures, garni. de vêtem...	» 80	» 35
Calicot Shirting, sans apprêt —	» 45	» 25	Flanelle — — — — —	2 50	1 45	Manchons pour enfants.....	2 75	1 45
Mousseline brodée, p. rideaux —	» 35	» 15	Drap Melton, largeur 130.....	4 75	2 90	Manchons Zibelinette, grande pers...	3 50	1 95
Guipure Franç. p. rideaux. —	» 50	» 25	Drap pur laine, façonné.....	12 »	6 90	Manchons Castor des Indes.....	8 50	4 90
Nappes fil, encadrées.....	2 50	1 65	Drap, pour complet, homme.....	8 50	4 90	Manchons Marmotte.....	12 »	6 90
Toile fil, pour chemises, 80 cent....	» 85	» 55	Drap pur laine, cheviotte.....	7 50	3 90	Pelerine Zibelinette.....	25 »	12 75
Toile fil, pour drap de lit, le mètre..	1 10	» 70	Gros grain, tout soie.....	4 75	2 25	Pelerine Castor des Indes.....	40 »	19 50
Toile fil, sans cout., p. drap de maître	3 50	2 45	Satin de Lyon, extra.....	5 50	2 90	Boas, assortis à toute parure.....	Prix assortis	
Œil de perdrix, pour linges.....	» 95	» 55	Brocart double, face tout soie.....	9 50	5 90	Chancellières, bordure renard.....	9 50	5 90
Service de table, 12 couverts, extra.	30 »	17 75	Fantaisie nouveauté, pour robes....	50 »	25 »	Descente de lit, chèvre du Liban...	35 »	19 75
Mérinos noir, pur laine.....	1 75	1 10	Fantaisie écossaise, grande largeur..	150 fr.	95 »	Creisés cachemire, pour tentures...	75 »	35 »
						Lampas broché, largeur 1 mètre 30..	3 f. 50	1 f. 75
						Tapis de table broché.....	3 15	1 95
						Couverture blanche, tricot.....	6 50	3 90
						Couvrepiéd, piqué-ouaté.....	8 50	4 90
						Descente de lit, moquette fleurs...	5 50	2 95
						Tapis, passage escalier.....	» 90	» 45
						Moquette tapis, largeur 68 cent....	3 50	1 75
						Carpette feutre, long. 2.20 larg. 1.80	12 »	5 90
						Carpette moquette, long. 2 larg. 1.40	22 »	12 95
						Couvertures voyage, double face....	19 »	9 75
						Carpette moquette, 2 mètre sur 3...	55 »	39 »
						Tapis arabe, authentique.....	80 »	35 »
						Tapis Daghestan.....	220 fr.	130 fr.
						Couvertures fourrures, p. voitures..	70 »	49 »

Choix considérable de Blancs, fil et coton, Lainages pour Robes, Soieries, Fourrures, Tissus de style pour Meubles, Draperie, Mérinos

Nous engageons les amateurs et connaisseurs à visiter notre splendide choix de tapis Arabes et d'Orient.

RÈGLEMENT DE LA VENTE :

La vente aux marchands a lieu de 8 à 9 heures du matin; les magasins sont fermés de midi à 1 heure.

NOTA. — Toute personne qui en fera la demande à la caisse, recevra un Bon pour être donné aux pauvres, contre lequel il leur sera distribué un objet nécessaire à leur toilette.

Étude de M^e CA. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
Le mardi 25 novembre 1884, à midi.

A Saumur, salle des Ventes, rue d'Orléans, n° 55.

D'un NOMBRE CONSIDÉRABLE D'OUVRAGES (linguistique, science, histoire, géographie et littérature), dépendant de la succession de M. Auguste CHOLLET, ancien clerc d'avoué.

Il sera vendu notamment :

Dictionnaire d'histoire, géographie, biographie, mythologie, de Grégoire, la Loire historique de Touchard La-fosse, Histoire de Paris, par Duhaure, Œuvres complètes de Walter Scott, les Races humaines de Figuière, Recherches historiques de Bodin, Œuvres complètes de Volney, les Mystères du Peuple, par Eugène Sue, l'Art national, précis de géographie universelle, par Malte Brun;

Grammaires et dictionnaires arabes, bretons, anglais, hébreux, russes, et quantité d'autres ouvrages rares et curieux.

On paiera comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur,
(892) CH. MILLION.

A AFFERMER

A TITRE DE FERME

Pour la Toussaint 1885

1^{re}. LA FERME DE COURBETTE, située à Courbette, commune d'Allonnes, exploitée par le sieur Joseph Méchin;

2^{de}. LA FERME DE LA CARPENTERIE, située à Courbette, commune d'Allonnes, exploitée par le sieur Auguste Fourrier.

S'adresser à M. LE HOUX, à Courbette. (842)

A VENDRE

A L'AMIABLE

UNE MAISON

Au hameau de Riou, près Saumur,

Avec remise, écurie et jardin planté d'arbres fruitiers.

S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER, notaire à Saumur. (876)

A LOUER

PRÉSENTEMENT

UN PETIT JARDIN

ET UNE REMISE

Situés rue de la Maremaillette.

S'adresser à M. CORNILLEAU, quai Saint-Nicolas. (847)

A VENDRE

Au Comptant

Fûts vides à retourner

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :

Vin rouge supérieur à 100 francs;

Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 degrés 1/2 à 9 degrés.

Des échantillons sont envoyés sur demande. (359)

Cabinet d'Affaires

DE M. G. DOUSSAIN

SYNDIC DE FAILLITES

10, rue des Basses-Perrières, à Saumur.

Liquidations amiables et judiciaires;

Arbitrages et expertises de complaisance;

Recouvrements et renseignements.

ON DEMANDE à emprunter, sur première hypothèque, une somme de 33,000 francs à 4 0/0.

S'adresser à M^e TESSIER, notaire à Doué. (893)

9, rue Courcouronne, 9, A SAUMUR

M. DELPHIN GASPY, représentant de commerce, fait savoir qu'il se charge d'expertise, comptabilité, de rendre à domicile sur la place de Saumur et ses environs, à six lieues à la ronde, imprimés, catalogues, prospectus, réclames, factures, quittances, lettres de faire part de mariages et de décès, et de toutes espèces d'informations.

Trois jours par semaine sont réservés pour les environs.

M. Henri LOWCAY, professeur d'Anglais, demande leçons. — Prix modérés.

S'adresser, pour renseignements, à M. MILON, libraire, ou à M. LOWCAY (le jeudi, de 1 heure à 5 heures), à « Plaisance », Bagnoux, près Saumur.

CONTENTIEUX, RECouvreMENTS

C. BONNIN

40, rue Saint-Nicolas, Saumur

Renseignements Commerciaux

UN HOMME DE CONFIANCE demande à se placer, comme homme de peine ou pour le service d'une maison.

S'adresser quai de Limoges, 57.

FUMIER

ON DEMANDE à acheter le fumier de 3 ou 4 chevaux à l'année.

S'adresser au bureau du journal.

Glycérine Minéralisée

A. RIVAUD

Chimiste Breveté s. g. d. g., SAUMUR. MÉDAILLÉ AUX EXPOSITIONS.

Son usage quotidien pour la Toilette et son emploi dans les Bains rétablit les fonctions de la peau qu'elle nettoie, adoucit et parfume.

Guérit et préserve des Maladies cutanées, du PITYRIASIS (cause de la chute des cheveux), etc.

Elle guérit les ENGELURES et les CREVASSES en un ou deux jours. Elle remplace avec avantage les Bains de Barèges. Recommandée pour les soins hygiéniques, quotidiens et intimes, par les Sommités médicales.

Chez l'inventeur, à SAUMUR, Pharmacies, Étab^l de bains, Maisons de Produits hygiéniques. (Lire la Notice.)

Crédit à tout le Monde

PAR

L'ÉPARGNE POPULAIRE

Maison de Vente à Crédit par Abonnement

ADMINISTRATION ET MAGASINS

3 et 5, Rue Plantagenet. — DEPOT, 4, Place Cupif,

ANGERS

SUCCURSALE, 87, rue d'ORLÉANS,

SAUMUR

THÉS NOIRS EXTRA

Nous recommandons aux vrais amateurs de bon thé, le mélange de Thés noirs extra de la Maison GUE-RIN-BOUTRON, dont la qualité supérieure, composée des meilleures sortes, en fait une boisson des plus agréables et des plus recherchées. Se vend 1 fr. 50, 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.

A Saumur, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARRAU-RATOUIS, MOLLAY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

JOURNAL D'AFFICHES

50 ANNÉE DE L'OUEST 50 ANNÉE

PARAISANT LE DIMANCHE

Organe spécial pour la vente des Propriétés, Fonds de commerce et Industries.

Un numéro spécimen est adressé franco sur demande affranchie.

ADMINISTRATION : Rues Bodinier et de la Roë, Angers.

Saumur, imprimerie P. GODET.